

Service TERRITOIRES

Dossier suivi par :

Chef de service : Benoît CARTEAU
Conseiller spécialisé : Pierre TOULLEC
Tél : 02 97 46 32 03
Mel : urbanismemorbihan@bretagne.chambagri.fr

Objet : Commune de QUEVEN
Modification n°3 du PLU

M. le Maire
Mairie
CS 30010
56531 QUEVEN Cedex

Queven Kevenn	
17 JAN. 2018	
Suivi - Réponse	urba
Copie(s)/services	
Copie(s)/élus	
Commentaires	

Vannes le 9 janvier 2018

Monsieur le Maire,

Nous avons bien reçu, conformément aux termes de l'article L123-13 du code de l'Urbanisme, le dossier de projet modification du PLU pour avis, tel qu'il a été arrêté par votre conseil municipal le 23 octobre 2017.

Nous n'avons pas de remarques particulières.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.

*Meilleurs vœux à toi
bien cordialement*

Le Président,
Laurent KERLIR

Adresse de correspondance :
Av. Général Borgnis Desbordes
CS 62398
56009 Vannes Cedex

02 97 46 22 00
chambres-agriculture-bretagne.fr